NEURO-ONCOLOGIE

RÉSUMÉ DE LA FORMATION

Type de diplôme : Diplôme interuniversitaire
Domaine ministériel : Sciences, Technologies, Santé

Responsable

- Pr Khê Hoang-Xuan
- Pr Damien Ricard

Thématique : Neurologie

Public et prérequis

- Neurologue, neurochirurgien, radiothérapeute, oncologue médical, neuroradiologue, neuropathologiste, neurocardiologie et oncologie générale, médecin de recherche clinique, les docteurs en médecine
- Internes DES, Chef de clinique, PH, médecin libéral, médecin étranger prévoyant une activité neuro-oncologique
- Tout praticien libéral ayant ou prévoyant d'avoir une activité en neuro-oncologie
- Les médecins étrangers ayant validé au moins 6 mois dans un des services universitaires de neurologie ou neurochirurgie des universités

Un CV et un projet d'activité à long terme en neuro-oncologie sont nécessaires pour obtenir l'autorisation d'inscription.

Objectifs

- Connaître les aspects histologiques, biologiques et épidémiologiques des tumeurs cérébrales.
- Savoir diagnostiquer, prendre en charge et traiter les patients souffrant de tumeurs cérébrales primitives et secondaires.
- Connaître les syndromes neurologiques paranéoplasiques et les complications neurologiques des traitements anticancéreux.

Contenu

- Épidémiologie
- Histo embryologie
- Génétique
- Anatomopathologie
- Neuroradiologie
- Neurologie
- Radiothérapie
- Chimiothérapie
- Oncologie
- Éthique et soins palliatifs
- Neurochirurgie
- Immunologie
- Neuro-oncologie expérimentale

Effectif : 50 max

Cette formation diplômante peut entrer dans le cadre de la :

- **Formation Initiale (FI)** : étudiants (internes, licence, master…), chefs de clinique inscrits en DESC.
- **Formation Continue Individuelle (FCI)** : libéraux, salariés et individuels non pris en charge.
- **Formation Continue Employeur (FCE)** : demandeurs d'emploi et salariés avec prise en charge financière.

Tarifs

Toutes les informations données sur cette page sont indicatives et n'ont pas de valeur contractuelle

Droits universitaires : **243 €**

Droits d'enseignement :
- F.Initiale : **200 €/ an**
- F.C Individuelle : **1.000 €/ an**
- F.C.Employeur : **1.000 €/ an**

Organisation/Calendrier

Organisation

Durée des études : 2 ans
Enseignement théorique de 108h réparti en 6 séminaires de 2 jours organisés à Paris et en Province sur les 2 années.
Un **stage pratique** de 6 mois se déroulant dans le cadre de terrains définis et validés par le conseil pédagogique, (ces terrains de stage offriront des consultations multidisciplinaires neuro-oncologiques et des staffs de neuro-oncologie) Ou un minimum de 70h de participation à une consultation multidisciplinaire de neuro-oncologie doit être validé.

Calendrier

Première année du cycle : 2018/2019

Durée : 2 ans

Contacts/Inscription

Inscription

- Pédagogique

Autorisation d'inscription pédagogique préalable à l'inscription administrative et renseignements pédagogiques :

Pr. Hoang-Xuan
Service de Neurologie du Pr. Hoang-Xuan
CHU Pitié-Salpêtrière - division Mazarin
Email : khe.hoang-xuan@aphp.fr

Coordinateur adjoint
Pr. Ricard
Hôpital du Val de Grâce, Paris
Email : damien.ricard@m4x.org
Secrétariat : Mme Valero - 01.42.16.06.43 (joignable les mardis, mercredis et vendredis) : josiane.valero-ext@aphp.fr

- Administrative

Faculté de Médecine Sorbonne Université (Code 04BQ)

« Les Cordeliers » 15, rue de l'école de médecine - Esc. H – RDC 75006 Paris
Tél : 01.44.27.45.76/82 ou 94 Email : medecine-dfs-scol3@sorbonne-universite.fr

Renseignements, tarifs et dossier téléchargeable :
http://medecine.sorbonne-universite.fr/fr/les_formations/les_etudes_medicales/inscriptions.html

Inscription préalable pour prise en charge par un financeur: (FCE)
Sorbonne Université– Formation Continue www.fc.upmc.fr

(Code D284)
Tél : 01.44.27.82.46/47/49/45 - Fax 01.44.27.82.95 fcmedecine@sorbonne-universite.fr

Evaluation/Validation

Contrôle des connaissances

La validité de la 1ère année est établie sur l'assiduité aux séminaires et la qualité des participations.

Le contrôle final comporte :

- Une épreuve écrite d'une durée de 3 heures,
- Une épreuve pratique d'une heure,
- La rédaction d'une mémoire de stage

Les étudiants, ayant obtenu une note supérieure à la moyenne (10/20) à l'épreuve écrite, à l'épreuve pratique et au mémoire sont admis. L'assiduité est obligatoire pour l'admission. Le conseil pédagogique définit les conditions de redoublement.

Validation : Diplôme d'université